

Votes nominatifs sur les motions

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Dominiek Snepe au vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur « la scission des budgets des soins de santé » (n° 32)

(développée en commission de la Santé et de l'Égalité des Chances du 20 octobre 2020)

Deux motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Dominiek Snepe (Vlaams Belang)
- une motion pure et simple a été déposée par Karin Jiroflée (sp.a)

La motion pure et simple est adoptée par 90 voix contre 51

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Annick Ponthier au vice-premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude sur « la prolongation de la reconnaissance du Limbourg comme zone en difficulté » (n° 33)

(développée en commission des Finances et du Budget du 20 octobre 2020)

Deux motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Annick Ponthier (Vlaams Belang)
- une motion pure et simple a été déposée Nahima Lanjri (CD&V), Christian Leysen (Open Vld) et Servais Verherstraeten (CD&V)

La motion pure et simple est adoptée par 92 voix contre 54

3. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Barbara Pas à la vice-première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste sur « l'engagement inconstitutionnel d'étrangers dans la fonction publique fédérale » (n° 36)

(développée en commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives du 21 octobre 2020)

Deux motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Barbara Pas (Vlaams Belang)
- une motion pure et simple a été déposée par Jessika Soors (Ecolo-Groen)

La motion pure et simple est adoptée par 91 voix contre 53

4. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Ellen Samyn à la ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris sur « les métiers pénibles » (n° 37)

(développée en commission des Affaires sociales, de l'Emploi et des Pensions du 21 octobre 2020)

Deux motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Ellen Samyn (Vlaams Belang)
- une motion pure et simple a été déposée par Sophie Thémont (PS)

La motion pure et simple est adoptée par 112 voix contre 30

5. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Reccino Van Lommel au vice-premier ministre et ministre de l'Économie et du Travail sur « la diminution de la demande agrégée due à la baisse de confiance des consommateurs » (n° 39)

(développée en commission de l'Économie, de la Protection des consommateurs et de l'Agenda numérique du 21 octobre 2020)

Deux motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Reccino Van Lommel (Vlaams Belang)
- une motion pure et simple a été déposée par Patrick Prévot (PS)

La motion pure et simple est adoptée par 110 voix contre 34

6. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Reccino Van Lommel au secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique, adjoint au ministre de l'Économie et du Travail sur « la limitation des dommages économiques engendrés par une seconde vague de coronavirus » (n° 46)

(développée en commission de l'Économie, de la Protection des consommateurs et de l'Agenda numérique du 21 octobre 2020)

Deux motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Reccino Van Lommel (Vlaams Belang)
- une motion pure et simple a été déposée par Patrick Prévot (PS)

La motion pure et simple est adoptée par 91 voix contre 51

7. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Reccino Van Lommel au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique sur « la mise en œuvre de la résolution relative au plan d'urgence pour l'horeca » (n° 38)

(développée en commission de l'Économie, de la Protection des consommateurs et de l'Agenda numérique du 21 octobre 2020)

Deux motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Reccino Van Lommel (Vlaams Belang)
- une motion pure et simple a été déposée par Benoît Piedboeuf (MR) et Kathleen Verhelst (Open VLD)

La motion pure et simple est adoptée par 114 voix contre 28

8. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Reccino Van Lommel au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique sur « la situation précaire du secteur de la construction due à la crise du coronavirus » (n° 40)

(développée en commission de l'Économie, de la Protection des consommateurs et de l'Agenda numérique du 21 octobre 2020)

Deux motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Reccino Van Lommel (Vlaams Belang)
- une motion pure et simple a été déposée par Patrick Prévot (PS)

La motion pure et simple est adoptée par 90 voix contre 53